

Informations de base

2006/0103(CNS)

CNS - Procédure de consultation
Décision

Industrie maritime et gens de mer: ratification par les États membres de la Convention du travail maritime consolidée de l'Organisation internationale du travail OIT du 23 février 2006, Genève

Subject

3.15.08 Entreprises de pêche, marins pêcheurs, conditions de travail
4.10.10 Protection social, sécurité sociale

Procédure terminée